



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

La Ministre déléguée auprès du
Premier ministre, chargée
des Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Personne en charge du dossier :
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Luxembourg, le 9 août 2024

SCL : PET 3211 - 539 / nb

Objet : Pétition n° 3211 – PETITION TO THE HONORABLE LUXEMBOURG PARLIAMENT.

Monsieur le Président,

En guise de réponse à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 3 juillet 2024, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position conjointe de Madame la Ministre de la Justice et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur à l'égard de la pétition n° 3211 relative à l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

(s.) Elisabeth Margue



Réponse commune de Elisabeth MARGUE, ministre de la Justice et de Xavier BETTEL, ministre des Affaires étrangères et européennes à la pétition n°3211 du 8 juin 2024

Aux termes de l'article 270 du Traité FUE, la Cour de justice de l'Union européenne est compétente pour statuer sur tout litige entre l'Union et ses agents dans les limites et conditions déterminées par le statut des fonctionnaires de l'Union et le régime applicable aux autres agents de l'Union.

La pétition soumise par M. Rossen Kirilov ayant trait à une mise à la retraite de ses fonctions exercées à direction générale de la traduction de la Cour de justice de l'Union européenne et au bénéfice d'une allocation d'invalidité en raison d'une maladie nécessitant un suivi spécifique d'une pathologie psychiatrique, elle s'inscrit dans le cadre d'un contentieux de la fonction publique européenne ressortissant de la compétence de la Cour de justice de l'Union européenne.

Par conséquent, Madame la Ministre de la Justice et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères ne sont pas en mesure de pouvoir prendre position sur les questions soulevées dans cette pétition.

La Ministre de la Justice



Elisabeth Margue